

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

2^{ème} DIVISION

14 et 15 juin 2024
GOLF DE DIGNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Bastide la Salette, Beauvallon,
Domaine de Manville, Frégate, Monte Carlo, Pont Royal

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Les perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 3 juin 2024**.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Francis BARBATE

Arbitre : Denise MOYA